

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1040 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

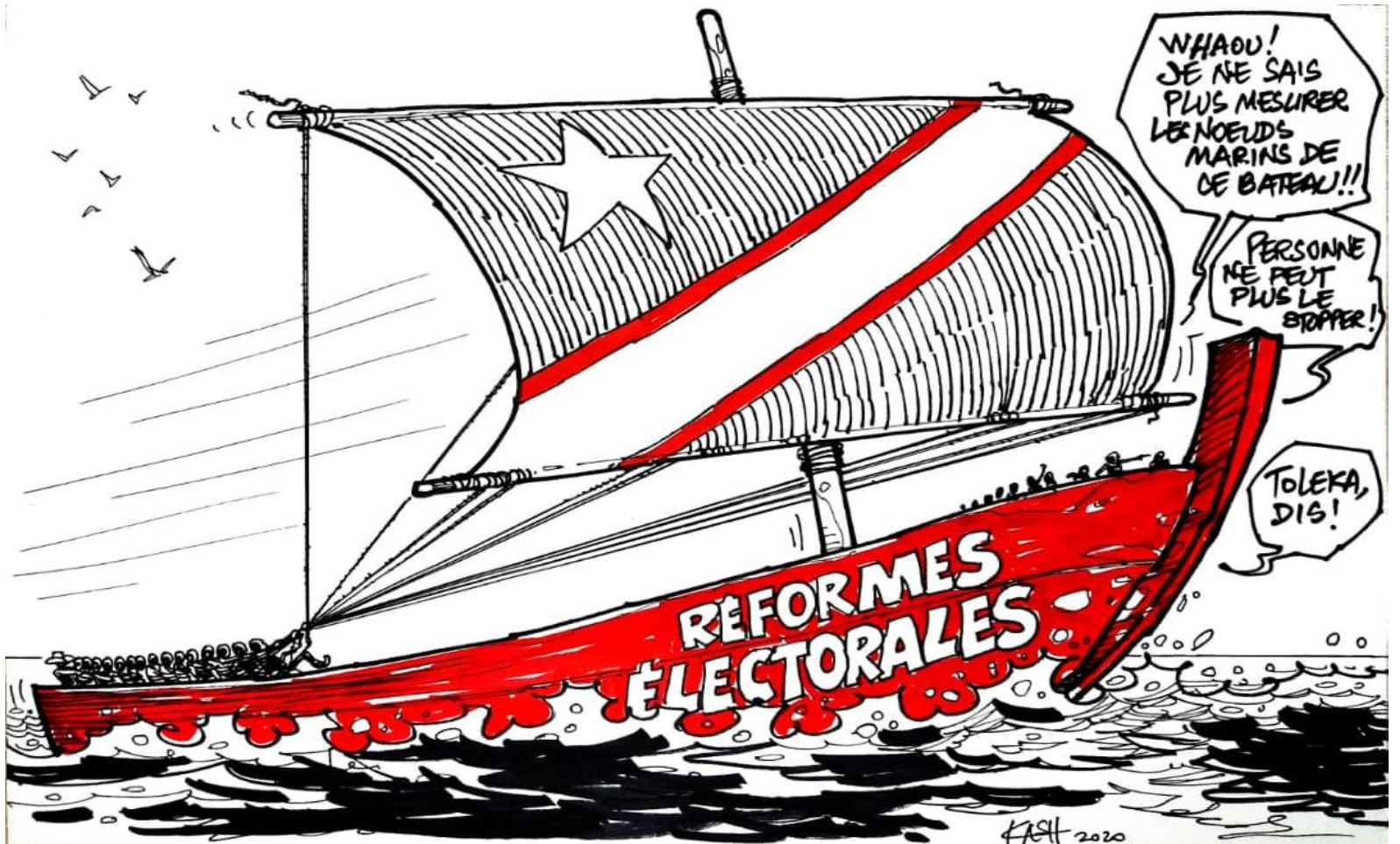
Réforme électorale

(Lire en page 12)

## L'appui de Moïse Katumbi au G13

RDC - Rwanda

**Vincent Karega, persona non grata**  
(Lire en page 3)



Cour de cassation

**Une plainte contre Joseph Kabila pour spoliation d'un diamant de 822 carats**  
(Lire en page 12)

**Herman Cohen apporte son soutien à Pascal Mukuna**  
(Lire en page 3)

**Mazembe: Chico Ushindi prolonge jusqu'en 2025**  
(Lire en page 11)



Affaires étrangères

# Spéculation sur l'obtention du passeport

Le passeport congolais reste difficile à obtenir depuis bientôt trois mois. Certains requérants disent avoir entamé la démarche mais n'ont toujours pas reçu ce document indispensable pour voyager à l'étranger.

Au ministère des Affaires étrangères, des agents interrogés par Radio Okapi affirment qu'actuellement la RDC ne produit pas les passeports. D'après eux, les violons ne s'accordent pas entre la partie congolaise et le consortium Semlex qui gérait jusqu'en juin dernier la production de ces documents.

Le nouveau prestataire n'est pas encore désigné.

Entre-temps l'arrêt de la production des passeports a des conséquences : les agents de la direction de la chancellerie parlent d'un manque-à-gagner au trésor public, de près de neuf millions de dollars américains.

Cette situation qui impacte négativement le fonctionnement de ce ministère, préoccupe au premier plan, ses 1200 agents et cadres repartis dans douze directions.

Ils ne peuvent plus percevoir le bonus sur le passeport, d'où découle la prime mensuelle, le transport et le remboursement des crédits.

Selon des sources au ministère des Affaires étrangères, l'Etat Congolais va perdre près de 9 millions de dollars américains pour une période d'une année.



Les rares qui arrivent encore sur le lieu de travail parlent d'une grève involontaire, précédée par ailleurs d'une longue période de retard dans le lancement du projet avec Semlex, de grève au ministère et de confinement de la commune de la Gombe.

Les sources proches de la direction de la chancellerie affirment que la rupture sans transition depuis juin 2020 du contrat avec Semlex, préjudicie la nation Congolaise pour une longue période, pendant que l'Etat congolais n'avait pas désigné une nouvelle société qui devrait prendre la relève.

Les mêmes sources indiquent que la RDC devra s'attendre à un isolement de ses ressortissants, estimés à 130 000 à l'étranger, incapables de renouveler leurs passeports.

Pendant cette trêve, les missions officielles à l'étranger seront empêchées quelle que soit l'ur-

gence et la nécessité.

Les agents contactés sur place recommandent à l'Etat de ramener ce dossier à la table des négociations, et d'accorder à Semlex, un moratoire qui pourra faciliter l'héritage de toute la logistique afférant à la production du passeport à l'administration du ministère des affaires étrangères. Ce qui dans la mesure du possible, permettra la réduction à la baisse du prix de ce document identitaire.

ter l'héritage de toute la logistique afférant à la production du passeport à l'administration du ministère des affaires étrangères. Ce qui dans la mesure du possible, permettra la réduction à la baisse du prix de ce document identitaire.

Pour le cabinet de la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba, il faut se référer au dernier communiqué de la ministre datant du 15 août dernier.

D'après ce document, l'équipe du gouvernement chargée de la mission du transfert de l'infrastructure, du savoir-faire et des données techniques telle que prévue dans le contrat entre la RDC et SEMLEX a déjà soumis son rapport.

La ministre assurait dans le même communiqué, que la reprise effective de la production et les modalités d'obtention du passeport allaient faire l'objet d'une communication dans les jours qui viennent.

## KASUMBALESA

### Démolition de la base «Bilanga» par des engins lourds



Mardi 26 août 2020, dans la matinée, des engins lourds ont été déployés à la «Base Bilanga» de Kasumbalesa pour la raser, quelques jours après la mise hors d'état de nuire d'un groupe de hors-la-loi de l'Udps, avec à sa tête Isaac Tshiswaka.

Ces combattants de l'Udps basés dans le sud du Haut-Katanga s'étaient illustrés par la fraude fiscale au poste frontalier de Kasumbalesa.

Ils ont instauré un Etat dans

un Etat au vu et au su des autorités politico-militaires et administratives qu'ils défiaient d'ailleurs, selon certaines vidéos qui ont circulé sur les réseaux sociaux.

Rappelés à l'ordre par le secrétaire général de leur parti, Augustin Kabuya, ils n'ont pas tardé de le désavouer, exigeant de lui sa démission.

A ce jour, la tragique histoire de la «Base Bilanga» appartient au passé, et son initiateur, en cavale, est recherché par la police.

LM

## Bulletin épidémiologique

### 3 nouveaux cas confirmés, plus faible bilan journalier depuis fin mars

Seuls 3 nouveaux cas de coronavirus sont rapportés en RDC, pour ce mercredi 26 août 2020. Selon le Comité de riposte, 2 sont dans le Haut-Uélé et 1 au Sud-Ubangi.

148 échantillons ont été testés ce jour, avec 1 nouveau décès d'un cas confirmé à Kinshasa.

33 nouvelles personnes sont guéries sorties, dont 17 au Nord-Kivu, 10 à Kinshasa, 3 au Kongo Central, 2 dans le Haut-Uélé et 1 au Nord-Ubangi.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 9.915, dont 9.914 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 255 décès (254 cas confirmés et 1 cas probable) et 9.020 personnes guéries.

Les 17 provinces touchées sont:

- Kinshasa : 7.924 cas ;
- Nord-Kivu : 642 cas ;
- Kongo Central : 429 cas ;
- Haut-Katanga : 314 cas ;
- Sud-Kivu : 298 cas ;

- Ituri : 104 cas ;
- Lualaba : 94 cas ;
- Haut-Uélé : 49 cas ;
- Tshopo : 28 cas ;
- Nord-Ubangi : 10 cas ;
- Equateur : 6 cas ;
- Kwilu : 6 cas ;
- Sud-Ubangi : 6 cas ;
- Haut-Lomami : 1 cas ;
- Kasai : 1 cas ;
- Kasai Central : 1 cas ;
- Kwango : 1 cas.

Ce bilan est sans doute le plus faible depuis plus de 5 mois, alors qu'on assiste depuis plusieurs semaines à la baisse drastique des cas confirmés.

Le pays avait une moyenne de 120 à 190 cas par jour, mais actuellement, c'est une moyenne de 10 à 30 cas par jour.

Le ministre de la santé qui a dernièrement confirmé que le pic de la pandémie a déjà été atteint, a exhorté la population à continuer de respecter les gestes barrières; pour éviter une deuxième vague.

## 'Rapport Mapping' de l'ONU, la société civile organise une campagne

La société civile de la province du Sud-Kivu lance une campagne pour l'appropriation et la mise en œuvre effective du 'rapport Mapping' de l'ONU, dix ans après sa publication. Les initiateurs ont expliqué leur campagne lors d'une conférence de presse à Bukavu, signalent La Prunelle RDC et Mediacongo.

Arnold Nyaluma, professeur de droit à l'Université catholique de Bukavu et membre du Centre d'Action pour l'Enfance et la Maternité-Dimension Sociale (CAEM-DS): « Le 1er octobre 2020 fera 10 ans jour pour jour depuis que les Nations-Unies ont fait un rapport partiel sur les massacres intervenus en RDC connus sous le nom de rapport Mapping. Mais 10 ans plus tard, ce rapport demeure inconnu. C'est pourquoi aujourd'hui nous lançons la campagne de l'appropriation et de la mise en œuvre effective de ce rapport. L'idée c'est d'embraser toute la société congolaise et internationale car les crimes qui se sont déroulés au Congo sont des crimes contre l'humanité et c'est l'humanité qui doit devoir se lever ».

Le professeur Nyaluma souligne que beaucoup d'atrocités ont eu lieu sur le sol congolais. Le rapport Mapping de l'ONU s'est limité à des faits entre 1993 et 2003.

Certains incidents étaient des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et éventuellement mêmes des crimes de génocide.

« Pas une démarche de vengeance »

«Après 2003 le gouvernement Congolais devrait mettre en marche la justice pour que les victimes soient restaurées», dit le professeur Nyaluma. «Il ne s'agit pas d'une démarche de vengeance».

Le lancement de la campagne coïncide avec l'indignation sur des menaces sérieuses formulées contre le docteur Denis Mukwege. « Il est effectivement menacé pour avoir rappelé qu'il est temps que le rapport Mapping soit mis en œuvre. Nous allons profiter de l'occasion pour dire à ceux qui pensent qu'ils peuvent faire taire une voix, qu'il y a des millions et des milliers des voix qui vont continuer à clamer justice ».

La campagne est soutenue par plusieurs organisations de la société civile dont le Bureau de Coordination de la Société civile, la Nouvelle Dynamique de la Société civile (NDSCI), SOS Informations Juridiques Multisectorielles, Dimension Sociale, l'Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix, la Coalition Congolaise pour la Justice Transitionnelle. CongoForum

**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

**Coordonnateur de la Rédaction**  
Boendy Bo Lokanga  
+243999199410

**Collaborateurs**  
Boendy BL  
Gaston Liande  
**Rédaction**  
**Enquête et Reportage**  
Boendy BL  
09920307909  
Jacques Famba  
**Secrétaire de rédaction**  
Benoit Mutshipayi  
**Secrétaire de rédaction**  
PAO  
Abedi Salumu

**Direction Commerciale et Financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728

**Lubumbashi**  
Freddy Tshijika  
Jean L. Mwamba

**Distribution**  
Bertin Sefu  
Senga Jean-Victor

**Vente**  
-

**Images**  
Dieudonné Kanyinda  
Bram's



RDC - RWANDA

## Vincent Karega, persona non grata

Une pétition exigeant l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda à Kinshasa, accusé de négation d'un massacre en 1998 dans l'est de la République démocratique du Congo, était largement commentée mercredi par des internautes congolais. « Nous demandons l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda, M. Vincent Karega, suite à ses propos négationnistes à travers son tweet du 24 août 2020. En niant ces massacres (...) l'ambassadeur (...) a porté atteinte à la mémoire de nos martyrs de Kasika », peut-on lire dans la pétition partagée sur les réseaux sociaux avec le hashtag #ExpulsezVincentKarega.

Martin Fayulu demande son expulsion

En effet, le président de l'ECIDE, Martin Fayulu a demandé l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda en RDC, Vincent Karega pour ses propos négationnistes. Pour ce candidat à la présidentielle de 2018, « la négation systématique du génocide congolais est inacceptable. Tout congolais qui se fait complice d'une telle négation est passible de haute trahison. » « L'ambassadeur rwandais en RDC M. V. Karega doit être purement et simplement expulsé de notre pays. La négation systématique du génocide congolais est inacceptable. Tout congolais qui se fait complice d'une telle négation est passible de haute trahison. » a tweeté ce



jeudi 27 août 2020 Martin Fayulu. Dans un tweet depuis effacé, l'ambassadeur du Rwanda, Vincent Karega, avait répondu à un Congolais qui évoquait plus d'un millier de morts dans les massacres de Kasika et d'autres villages, les attribuant à des militaires rwandais. Le diplomate a répliqué sur son compte Twitter en évoquant un « narratif simpliste », une « calomnie » ou même

de la « propagande ». Ce qui a provoqué la colère de l'opinion publique congolaise.

Il sied de signaler qu'en 1998, une nouvelle rébellion avait éclaté au Kivu (Est) puis dégénéré en conflit régional, opposant forces gouvernementales, soutenues par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, à des rébellions appuyées par le Rwanda et l'Ouganda. Le 24 août 1998, des tueries attribuées aux rebelles Banyamulenge (Congolais tutsi rwandophones), avaient été perpétrées dans les villages entourant la mission catholique de Kasika dans la province du Sud-Kivu. Le bilan diverge considérablement (47 à 207 morts au moins) dans cette région.

Lundi, un internaute avait twitté : « 24 août 1998, massacre de Kasika (au Sud-Kivu). Des militaires rwandais tuent sans relâche plus de 1.100 personnes, brûlant des villages entiers sur un trajet de 60 km, de Kilungutwe à Kasika. Parmi les victimes, Mwami François Mubeza et l'abbé Stanislas Wabulakombe ».

C'est à ce message que l'ambassadeur Vincent Karega avait répondu, toujours sur twitter : « Incohérence flagrante entre image et histoire. Narratif simpliste pour des accusations graves. Accuser sans évidence s'appelle calomnie. Villages sans noms, 1.100 morts avec deux noms. Circonstances de crimes et identité des criminels non dévoilée. Accusation ou pro-

pagande? ». Ce tweet a ensuite été supprimé.

Mardi, le président Tshisekedi a reçu M. Karega en audience pour parler sécurité et développement des deux États, a indiqué la présidence congolaise. « Je donne peu de considération à ce genre de déclaration au risque d'ajouter de l'huile sur le feu », a déclaré mercredi le porte-parole du gouvernement David-Jolino Makelele, interrogé en conférence de presse.

La RDC entretient des relations tendues de scie avec le Rwanda voisin. Depuis plusieurs mois, des Congolais accusent le Rwanda d'avoir déployé des troupes dans l'est de la RDC, en proie à des violences depuis près de 30 ans. Des accusations que Kigali a toujours rejetées. La vérité indéniable reste cependant que les soldats rwandais ont commis de massacres dans la partie Est de la RDC. Le rapport Mapping des Nations-Unies est un témoignage éloquent ; mais les forces mafieuses parviennent jusque-là à enterrer ce rapport dont on attend l'exploitation judiciaire depuis plus d'une décennie. Il est insulteur que des personnes ayant étudié avec la bourse du gouvernement congolais, sur le sol congolais, puissent cracher sur le sang de Congolais versé gratuitement pour des intérêts égoïstes des chiens de rage.

Louis-Paul Eyenga

### Direction générale des impôts

## Remise à niveaux des instructeurs du contentieux



Le Directeur Général Mwakadi Mwamba Barnabé a présidé le 25/08/2020, la cérémonie qui consacre officiellement la clôture de la formation des instructeurs du contentieux dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités. Présidée en présence des Directeurs, cadres supérieurs, et instructeurs du contentieux.

La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Direction Générale des Impôts ont financés pour une première expérience à la Direction Générale des impôts, la formation des instructeurs du contentieux qui a démarré le 15 octobre 2019. Le Direc-

teur Général MWAKADI MWAMBA BARNABE a rappelé le travail que doivent faire les instructeurs du contentieux pour mériter amplement de la confiance manifester à leurs égards,

Il sied de rappeler que la Direction Générale des Impôts de la République démocratique du Congo est le service public dont la mission est de percevoir les impôts qui sont des prestations pécuniaires exigées des contribuables sans contrepartie au profit du trésor public congolais. Elle est placée sous la tutelle du Ministre ayant les Finances dans ses attributions<sup>1</sup>.

LPE

## Herman Cohen apporte son soutien à Pascal Mukuna



lais. Tout le monde à Washington croit qu'il est très sincère. Et que ça vaut la peine de l'aider », avait déclaré Herman Cohen.

Pascal Mukuna, responsable de l'Église Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) a été acquitté ce lundi 24 août 2020 par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe. Il a regagné son domicile mardi. L'initiateur du mouvement citoyen « éveil patriotique » était poursuivi pour « viol, rétention illicite des documents et menaces de mort » à l'endroit de Mamie Tshibola, veuve de son collaborateur.

L'ancien sous-secrétaire des Etats-Unis d'Amérique, Herman Cohen, félicite le tribunal pénal de la RDC pour avoir acquitté l'évêque Pascal Mukuna. D'après cet ancien haut cadre américain, Pascal Mukuna est désormais libre de retourner à sa croisade pour apporter justice et bonne gouvernance au peuple congolais.

Les USA s'étaient prononcés, il y a peu, par le biais de ce retraité de l'administration Bush, sur sa détermination à accompagner la vision de président Félix Tshisekedi pour l'impartialité de la justice surtout concernant ce dossier.

« C'est un homme raisonnable, tout ce qu'il fait c'est pour réduire la pauvreté et aider le peuple congo-

hasa (ACK) a été acquitté ce lundi 24 août 2020 par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe. Il a regagné son domicile mardi. L'initiateur du mouvement citoyen « éveil patriotique » était poursuivi pour « viol, rétention illicite des documents et menaces de mort » à l'endroit de Mamie Tshibola, veuve de son collaborateur.

Il sied de rappeler le Pasteur Mukuna a saisi la justice contre l'ancien Président Joseph Kabila, avec 10 dossiers très graves. « Au Département d'Etat américain, j'ai eu la nette impression qu'il existait une sérieuse volonté d'appuyer un tribunal congolais pour le cas précité », a dit Herman Cohen, ancien sous-secrétaire d'état américain aux affaires africaines.

4 Pouvoir



# Le bilan de l'an 1 du Gouvernement Ilunkamba

26 août 2019 – 26 août 2020, le gouvernement Ilunkamba vient de totaliser une année. Une occasion de faire le point, de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru afin de dégager, après évaluation, les éléments nécessaires pour consolider les acquis, améliorer les faiblesses constatées et dessiner des nouvelles perspectives.

Le porte-parole du gouvernement a fait un survol de l'état des lieux dans les différents ministères, soulignant qu'au regard de la vision du Chef de l'Etat définie dans son discours d'investiture avec l'instauration effective d'un Etat de droit, le Premier ministre Ilunga Ilunkamba a mis sur pied une feuille de route articulée autour de 15 piliers.

Le ministre d'Etat a affirmé que l'exécution du programme du gouvernement a été impactée par les travaux de 100 jours, dont les réalisations concrètes sont remarquables dans les secteurs suivants : la santé, l'éducation, les infrastructures routières, la voirie urbaine, etc.

Jolino Makelele a énuméré quelques réalisations dans les secteurs précités, entre autres : la construction de 42 centres de santé, la réhabilitation des hôpitaux des camps Tshatshi, Kokolo et Lufungula, le parachèvement de 157 écoles inscrites dans le programme de construction de 1.000 écoles par le gouvernement précédent, la prise en charge de l'effectivité de la gratuité scolaire.

Au plan des infrastructures, il a épinglé notamment la suppression des bourbiers et la remise en état de praticabilité des routes sur un linéaire de 2.830 km, l'asphaltage de la route Boma-Muanda, la réhabilitation de 18 bacs et 32 ponts à travers l'ensemble du pays, ainsi que la réhabilitation et l'asphaltage de la voirie urbaine de la ville de Kinshasa.

Il a également cité d'autres réalisations du gouvernement Ilunga Ilunkamba, notamment : la réhabilitation du CPRK (ex-prison de Makala), la réhabilitation des homes des étudiants de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) et de l'hôpital provincial de référence du Haut-Katanga, le forage des puits et la construction des fontaines d'eau à travers plusieurs villes du pays : Kikwit, Kitona, Mbuji Mayi, Kananga, etc.

Volet politique, défense et sécurité

Le ministre d'Etat a relevé que sur le plan politique, le premier pilier du programme du gouvernement demeure la pacification du pays ainsi que la promotion de la réconciliation, la cohésion et l'unité nationale.

Il a fait remarquer à cette occasion qu'une année après la mise en place de l'équipe gouvernementale, la coalition FCC-CACH se consolide davantage autour des questions d'intérêt national. Elle demeure unie autour d'un idéal commun afin de consolider

la cohésion nationale, selon la vision du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Sur le plan sécuritaire, beaucoup de choses ont été accomplies, a-t-il affirmé, soulignant la détermination du gouvernement à éradiquer toutes les forces négatives avec l'appui de la l'ensemble de la nation et de la MONUSCO.

De la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la corruption

Le ministre d'Etat a relevé le fait que la justice en RDC est en train de trouver ses lettres de noblesse avec l'avènement d'un Etat de droit, tel que consacré par la Constitution.

En effet, en ce qui concerne les libertés fondamentales et les droits de l'homme, non seulement que les services de sécurité ont été humanisés, les libertés fondamentales se déclinent aisément et les manifestations publiques ne sont plus brimées.

Pour ce qui est de la liberté de la presse, l'on note une baisse sensible du nombre d'entraves à la liberté de l'information, des cas de censure, etc. L'Etat entend ainsi protéger le libre exercice de la profession journalistique et tient à la tenue des Etats généraux de la presse, permettant de revisiter la loi sur l'exercice de la liberté de la presse. Cependant, une lutte acharnée est engagée contre la corruption.

Un contexte économique peu favorable

Le ministre d'Etat Jolino Makelele a fait savoir que cette première année a été marquée par un contexte peu favorable tant sur le plan interne qu'externe dû à plusieurs causes, dont principalement la COVID-19. Toutefois, des efforts ont été déployés dans le cadre de l'agriculture, le développement durable et les PME.

Grâce à cela, a-t-il dit, la RDC a eu l'opportunité d'accéder à l'octroi de diverses facilités au titre d'appuis budgétaires auprès des institutions de Bretton Woods, ajoutant qu'en matière monétaire, le gouvernement poursuit les efforts afin de stabiliser la monnaie nationale. Ainsi, le gouvernement a davantage rationalisé les dépenses publiques.

Il a fait remarquer que dans le domaine des mines, le gouvernement s'est activé à vulgariser et appliquer l'intégralité de la loi minière, l'assainissement de l'activité artisanale par la lutte contre la fraude minière et les activités illicites.

Une diplomatie agissante pour redorer l'image de la RDC

Sur ce chapitre, le porte-parole du gouvernement a relevé le fait que la RDC affiche désormais l'ambition à réoccuper la place qui lui revient dans

le concert des nations et à réhabiliter son image de marque.

Plusieurs actions ont été initiées par le Chef de l'Etat et le gouvernement dans le cadre du réchauffement de nos relations avec nos partenaires traditionnels, mais aussi par la consolidation des liens avec des nouveaux partenaires.

Jolino Makelele a lancé un appel à la paix, au patriotisme et à la sérénité, invitant tout le monde au travail, seule voie pour produire davantage des richesses au bénéfice du bien-être de nos populations. La reconstruction de notre pays étant une œuvre collective de longue haleine, il importe que tous nos compatriotes en prennent conscience, a-t-il conclu. Le ministre de la communication et médias est revenu sur les grandes réalisations de ce gouvernement sur le plan de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion sociale. Parmi ces réalisations, 132.000 enseignants non payés (NP) sont payés pour la première fois, un exploit à mettre sur les actifs du Gouvernement Ilunkamba.

*Primo, sur le plan de l'éducation :*

L'enseignement de base a été effectivement rendu gratuit, sur l'ensemble du pays. Preuve de la concrétisation du prescrit de la Constitution jamais mis en œuvre par le Chef de l'Etat. « Grâce à cette politique, le Gouvernement a rendu du pouvoir d'achat aux parents d'élèves. De même le secteur a pu récupérer 4 millions d'enfants non scolarisés. Il faut souligner que, tous les enseignants du secteur public sont entièrement pris en charge par l'Etat avec l'application effective d'un premier palier de 250 dollars américains, qui ira croissant dans les prochains jours. C'est un grand défi que le Gouvernement entend relever, en dépit de ses maigres ressources », a indiqué Jolino Makelele, ministre de la Communication et médias.

Les inspecteurs ont été rapprochés des écoles pour plus d'efficacité et d'efficience pour rimer la gratuité avec qualité. Et pour occuper les enfants pendant la période de confinement et assurer la continuité de l'éducation, le Gouvernement à travers le ministère de l'EPST a dû mettre en place plusieurs programmes, notamment « la classe télévisée », une plateforme digitale en libre accès mais également des cours radiodiffusés.

*Secundo, pour ce qui est de l'emploi :*

Trois actions sont à retenir comme principales réalisations :

– la promotion du travail et de l'entrepreneuriat ;

– la programmation de l'effectivité du 3<sup>ème</sup> palier du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti «SMIG», sur toute l'étendue du territoire national ;

– la mise en place d'un mécanisme de contrôle du fonctionnement des services privés de placement sur les conditions de traitement de la main d'œuvre placée dans les entreprises utilisatrices.

Quelques chiffres clés à retenir dans ces réalisations

· 100 dollars, c'est l'équivalent du montant touché par un huissier au taux budgétaire actuel, alors qu'auparavant, il ne touchait que 65 dollars américains.

· La paie pour la première fois de 132.000 enseignants non payés (NP) depuis des lustres offrant ainsi du pouvoir d'achat et une revalorisation sociale à ces derniers ;

· L'augmentation du salaire des enseignants dont le premier palier avec promesse du Gouvernement de payer le 2<sup>ème</sup> puis le 3<sup>ème</sup> palier ;

· Sur un total de 394.000 NU recensés, 144.000 ont répondu aux critères, c'est-à-dire ceux ayant présenté les documents requis pour leur prise en charge par le Gouvernement et la Banque Mondiale. Le Gouvernement avait même déjà décidé de les payer à partir du mois d'avril dernier, cependant les difficultés causées par la COVID-19 n'ont pas rendu cela possible. Cela, après l'identification des enseignants «Nouvelles unités» (NU) recensés par une commission inter institutionnelle composée des experts de la Banque Mondiale, des syndicalistes et même des représentants de l'association des parents.

*Tertio, sur le plan de l'insertion sociale*

Ici, il faut relever que l'administration publique est en train de connaître de profondes réformes avec, pour la première fois, la constitution d'un Fichier central de référence pour la maîtrise des effectifs des agents de carrière des services publics de l'Etat. Ce travail a permis d'identifier des cas de doublons et autres agents fictifs indûment payés par le Trésor public. Ce projet de numérisation a également activé le Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat et de la Paie, avec l'intégration des systèmes informatiques des Ministères des Finances, de la Santé, de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Intérieur (Police) et de la Défense (FARDC).

Ces différentes réformes permettent au fur et à mesure, l'assainissement du fichier de la paie et, partant, l'amélioration de l'enveloppe salariale des agents de l'Etat. Entre-temps, le Gouvernement a fait des efforts, en dépit du contexte défavorable, pour améliorer tant soit peu le salaire des fonctionnaires de l'Etat.

Retenons que pour la première fois de l'histoire de notre pays, il a plu au Chef de l'Etat de créer un Ministère chargé des personnes vivant avec Handicap et Autres personnes vulnérables.

Louis-Paul Eyenga



Mayo Mambembe :

«Aucune dépense ne peut s'effectuer en dehors de la chaîne de la dépense»



Le vice-Premier ministre, ministre du Budget, Jean-Baudouin Mayo Mambembe a fait savoir, dans le cadre d'exécution des dépenses publiques, qu'aucune dépense ne pourra plus s'effectuer sans passer par le circuit normal de la chaîne des dépenses, conformément à la décision du Président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le vice-Premier ministre s'exprimait mercredi au cours d'une séance de travail avec les cadres de la Direction de contrôle budgétaire.

M. Mayo a appelé, à cette occasion, les agents et cadres de cette direction au respect strict de cette instruction qui vise à stabiliser l'économie nationale touchée par l'avènement de la pandémie Covid-19, afin de permettre la bonne gouvernance des dépenses auxquelles le gouvernement est appelé à exécuter. «Le gouvernement, à travers le ministère du Budget, tient au respect des textes liés aux engagements des dépenses effectuées par l'Etat», a déclaré le ministre. ACP

## Bénédiction pour le «Chocolat made in Congo» à Goma



Le ministre de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya et celui des Petites et moyennes entreprises (PME), Justin Kalumba Mwana Ngongo, ont encouragé, mardi 25 août à Goma, la chocolaterie Lowa à porter haut l'étendard du pays.

Ils l'ont indiqué lors de leur visite dans les installations de cette unité de production implantée dans le quartier le volcan dans la commune de cette ville, indique la cellule de communication du ministère de l'Industrie reçu mercredi à l'ACP.

Selon la source, cette usine de fabrication produit 150 kilogrammes de chocolat pur par mois, avec comme matière principale le cacao cultivé localement. La procédure de production, ont expliqué ces fabricants, est soumise à de différentes étapes de transformation, notamment la torréfaction, le refroidissement et le tempérage.

Le ministre de l'Industrie s'est déclaré satisfait à l'issue de la visite et fier de voir comment est transformé le cacao produit à Beni et Walikale en chocolat pur « made in Congo ».

Il a réitéré l'engagement du gouver-

nement à accompagner les initiatives privées afin d'augmenter la production, promouvoir la production locale en vue de les rendre compétitives

M. Alexis Kalinda Salamu, l'un des responsables de cette usine, a quant à lui présenté les difficultés auxquelles l'unité est confrontée, notamment les difficultés techniques liées à la lenteur des machines empêchant l'usine d'accroître sa production à grande échelle.

«Nous profitons de la visite des membres du gouvernement pour demander une subvention à l'Etat congolais», a-t-il déclaré M. Kalinda.

Pour rappel, cette visite s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation des méthodes et de mécanisme de la politique des financements du Fonds de promotion de l'industrie au profit des petites unités de production.

La délégation gouvernementale séjourne à Goma depuis lundi dans le cadre du lancement du Projet d'appui au développement de micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME) financé par la Banque mondiale, en partenariat avec le gouvernement de la RDC en faveur des PME congolaises. ACP

## Mise en œuvre de la décennie de l'ONU sur l'agriculture familiale

La Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo (CONAPAC), la Confédération des paysans du Congo (COPACO) et l'Union nationale des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs du Congo (UNAGRICO) recommandent au gouvernement de lancer et de mettre en œuvre un plan d'action global de la décennie des Nations-Unies sur l'agriculture familiale (DNUAF), en réponse à la crise alimentaire générée par la pandémie de la Covid-19 et au manque de la résilience des systèmes agricoles basés sur l'agriculture à petite échelle.

Ces organisations paysannes l'ont fait savoir dans une déclaration rendue publique mardi à Kinshasa, au lendemain de l'atelier sur l'impact de la Covid-19 dans l'agriculture familiale tenue dernièrement à Kinshasa.

«Leur implication dans la gestion, la mise en œuvre et le suivi des programmes en cours et ceux en élaboration d'atténuation de cette pandémie», ont-elles soutenu, est plus que souhaitée pour des programmes durables et à long terme à l'échelle nationale.

Elles demandent au gouvernement de faciliter la mise en place d'un commissariat général de l'agriculture familiale qui sera animé par les professionnels et la corpo-



ration des producteurs agricoles familiaux, l'adoption et la mise en œuvre efficace des mesures d'application de la loi portant principes fondamentaux relatif à l'agriculture familiale, promulguée en 2012 et la mise en œuvre d'une politique nationale agricole qui intégrera l'agriculture familiale pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole rural.

A ces recommandations s'ajoute l'élargissement du programme de couverture santé aux producteurs agricoles familiaux en vue de les préserver des effets pervers de la COVID-19 et des autres maladies.

La RDC ne dispose pas à ce jour d'un plan décennal de l'agriculture familiale (2019-2028) décrété par les Nations-Unies et n'a pas amélioré les allocations budgétaires en faveur de l'agriculture, soit 10% du Budget national afin de satisfaire à la déclaration de Maputo. ACP

## Cinq points retenus au cours de la 102<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité exécutif de l'ITIE-RDC



La vice-Premier ministre, ministre du Plan, Elysée Munembwe Tamukumwe, a présidé, mercredi, la 102<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité exécutif de l'ITIE-RDC, au cours de laquelle cinq points ont été traités, en la salle Lukoji de ce ministère, dans la commune de Gombe, a appris l'ACP de la cellule de communication du ministère.

Selon la source, plusieurs sujets ont été abordés lors de cette réunion, notamment, l'adoption du rapport de la remise et reprise entre la coordination intérimaire et le coordonnateur national de l'ITIE, les activités du secrétariat technique de l'ITIE pour le mois d'août 2020, la situation financière de l'ITIE-RDC du 29 juillet au 24 août 2020.

Selon le coordonnateur national de l'ITIE-RDC, Jean-Jacques Kayembe, les activités du secrétariat technique de l'ITIE du

mois d'août, a une vision réajustée de la feuille de route des priorités du comité national, dont la production d'un rapport assoupli de l'ITIE-RDC 2018, 2019 et 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il a fait souligner que le comité Exécutif a décidé de diligenter un audit sur les états financiers du secrétariat technique de l'ITIE-RDC.

Des discussions et échanges autour de ce point se sont avérés l'impérieux en vue de débloquer les financements sans lesquels aucun rapport ne pourra être élaboré, a-t-il dit.

L'examen de la situation financière de l'ITIE-RDC a mis les membres du Comité exécutif d'accord sur la nécessité de redoubler d'efforts pour obtenir les décaissements de la dotation gouvernementales en faveur de l'ITIE-RDC afin de lui permettre à la fois de régler ses créances et d'entamer les travaux d'élaboration du rapport assoupli 2018, 2019 et du 1<sup>er</sup> semestre 2020 et à publier impérativement en décembre 2020. La prochaine réunion du Comité exécutif de l'ITIE-RDC se tiendra le dernier mercredi du mois de septembre 2020.

Des membres du gouvernement, des délégués de l'Assemblée nationale et du Sénat, les délégués d'entreprises minières étatiques et privées, ainsi que de représentants de la société civile ont participé à cette réunion, rappelle-t-on.

## Mines

### Dérogation indéfinie pour l'exportation du cobalt et d'autres produits

Après l'interdiction initiée en 2013, les opérateurs miniers viennent d'être autorisés à exporter un certain nombre de produits de leurs mines de la République démocratique du Congo (RDC), notamment le minerai d'étain, de tungstène, de tantalite et de cobalt. L'autorisation d'exporter les minerais est obtenue à l'issue des négociations et échanges conduits la semaine dernière à Kinshasa par le ministre des Mines, Willy Kitobo Samsoni.

Selon l'Agence Ecofin qui a livré l'information, la dérogation d'une durée indéfinie est désormais accordée à Glencore, China Molybdenum, Alphamin et bien d'autres sociétés, pour sortir leur production au-delà des frontières de la République démocratique du Congo. Afin de faciliter l'application de cette décision du gouvernement rendue publique le 5 avril 2013, le ministère des Mines avait estimé que pour contourner les difficultés d'approvisionnement en électricité, les exploitants miniers pourraient recourir au « travail à façon » pour la transformation de ces minerais concentrés. Le travail à façon est le travail d'une entreprise réalisée sur la matière première fournie par une autre entreprise moyennant un paiement.

avec Olivier Kamo



**NORD-KIVU****Les FARDC très désirées à Beni**

Le commandant secteur opérationnel Sokola 2 Sud Sud, le général Boswane Gaby accueilli à Minembwe par le commandant de la 12e brigade des forces de réaction rapide des FARDC à Minembwe, le général Tony mwangala. Radio Okapi/Fiston Ngoma.

Des ONG de défense des droits de l'homme de Beni (Nord-Kivu) haussent le ton pour dénoncer les meurtres de civils par les ADF dans les parties Nord et Centre où les opérations militaires se déroulent.

En l'espace de dix jours, on dénombre une trentaine de civils tués par ces rebelles ougandais sur les axes Mbau-Kamango et Beni-Kasindi.

Pour le Centre d'études pour la paix, le développement et le droit de l'homme (CEPADHO), il y a nécessité qu'un nettoyage systématique soit fait par l'armée sur ces axes routiers transformés en mouroir, mais aussi que les FARDC soient renforcées en effectifs et moyens pour anéantir la menace des ADF dans la région.

« Nous réalisons plutôt qu'il faut procéder en amont par un travail de nettoyage de l'axe routier et des périphéries de l'axe. Donc, toute cette bande qui relie les deux routes

Mbau-Kamango et Beni-Kasindi, cet espace dit Mayangose doit être sérieusement nettoyé, et la partie Nord comprise entre Mbau-Kamango et Eringeti Kainama. Il faut procéder par un nettoyage systématique de cette zone, et considérer qu'il n'y a plus de danger dans la profondeur dans cette forêt », déclaré Me Omar Kavota, vice-président du conseil d'administration de CEPADHO.

Pour lui, le gouvernement central devra impérativement appuyer les FARDC en hommes et en matériels :

« Les FARDC au-delà des dispositifs qu'ils utilisent, nous sommes en train de plaider pour que Kinshasa comprenne la nécessité d'appuyer en hélicoptères de chasse les FARDC. Parce que au-delà de ces militaires de la force terrestre, il faut un appui aérien pour arriver à déstabiliser l'ADF. Et donc, il importe que, les moyens additionnels soient amenés aux FARDC. »

**BUTEMBO****Port obligatoire et correct du cache-nez**

La ville de Butembo connaît une flambée de taux de contamination de la pandémie de coronavirus durant les 20 derniers jours. Actuellement les autorités sanitaires ont recensé plus 40 cas positifs de coronavirus. Une situation qui inquiète au plus haut degré les autorités administratives de la ville de Butembo.

Le maire de la ville, Mbusa Kanyamanda Sylvain a signé un arrêté lundi 24 août, qui est entré en vigueur

le mercredi 26 août, énumérant les mesures prises pour contenir la propagation de covid19.

Elles ne sont pas différentes de celles édictées par les autorités de santé dans le cadre de la riposte contre la covid-19 : la spécialité est que les mesures seront appliquées obligatoirement.

Le mardi 25 août, le commissaire supérieur principal de la police en ville de Butembo a annoncé devant la presse qu'il a instruit sa police à surveiller l'application de ces mesures barrières contre cette pandémie sur toute l'étendue de sa juridiction.

Sur terrain les éléments exécuteront l'ordre en groupe pour éviter que le terme tracasserie ne se répète lors des bouclages des contrevenants.

Depuis Butembo, Lyriciste Fabrice

Réalisation : [radiookapi.net](http://radiookapi.net)

**KASAI CENTRAL****Conflit foncier : des blessés et des maisons incendiées à Luiza**

(image d'illustration) Maisons incendiées par les miliciens

Plusieurs blessés et des maisons incendiées à la suite d'un conflit foncier qui a resurgi mardi 25 août dans le territoire de Luiza (Kasai-Central).

Il s'agit du conflit entre les villages Mudima et Buanga Mfuamba du groupement des Ana Nzaji, en secteur de Bambaie.

Des sources policières indiquent que ces deux villages s'opposent depuis plusieurs années sur la limitation entre la forêt et la savane qui les séparent de part et d'autre.

C'est ainsi que le mardi, n'étant pas parvenus à s'entendre, les habitants de ces deux villages ont déclenché une bagarre généralisée à l'aide des armes blanches depuis leurs champs.

Les affrontements se sont poursuivis simultanément dans les villages concernés. Un camp incendiant des maisons de l'autre et vice-versa.

Alerté, le commissariat de la police de Bambayi a dépêché ses éléments sur place pour le retour de la paix. Ils ont comptabilisé 13 blessés dont certains grièvement et une vingtaine des maisons incendiées.

Ce conflit resurgit souvent au retour de la pluie qui correspond avec le début de la période de semence.

Des ONG locales rappellent que dans le passé, le chef du village Mudima avait même saisi le tribunal de paix de Luiza et jamais une suite n'a été réservée à ce problème.

**GOMA****Difficultés des femmes entrepreneurs à s'enregistrer au PADEM-PME**

Le processus d'enregistrement des femmes et jeunes entrepreneurs à la formation et la subvention pour booster leurs activités a démarré lundi 24 août. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet PADEM-PME, du gouvernement congolais, financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions \$ américains.

Un engouement sans précédent avec plusieurs centaines de femmes qui envahissent déjà les différents sites choisis. Mais ces dernières crient déjà à la non-transparence et déplorent le désordre observé dans cette opération.

Selon plusieurs témoignages, au deuxième jour d'enregistrement, mardi, sur le site de la Maison de la femme, au centre-ville, des centaines de femmes ont pris d'assaut ce site, pour être parmi les 30 premières.

Certaines d'entre elles témoignent d'être sur le site depuis 3 h, d'autres à 4 h du matin alors que d'autres encore continuent d'arriver.

Ces femmes candidates à l'enregistrement déplorent de passer tout leur temps sans être reçues.

« Nous avons appris qu'ici à la maison de la femme, il y a une assistance en faveur des femmes. Alors, nous sommes arrivées depuis 4 h, nous apprenons qu'on a déjà enregistré 30



Une avenue du centre-ville de Goma, dans l'Est de la RDC. Radio Okapi/Photo Joël Bofengo.

personnes et clôturer l'opération. On se demande quand est ce que ces 30 personnes ont-elles accédé dans l'enclos ? Nous qui sommes ici depuis 4 h, on ne nous a pas enregistrés. Notre souhait est que, comme on nous demande de nous réveiller vers 4 h du matin, une fois sur le lieu, qu'on nous enregistre. On ne sait plus finalement, il faut arriver vers quelle heure ? ça, ça prouve la souffrance de la femme. C'est pourquoi, nous demandons qu'on nous assiste. Si non, ça risque d'être déplorable de ramasser des cadavres des femmes dans les rues », témoigne une femme candidate.

Au total, six mille femmes sont attendues. Un tirage au sort permettra de sélectionner parmi elles, 1 800 qui pourront bénéficier de la formation et aussi des subventions du projet.

RO



## «Cœur d'une mère» au chevet des vulnérables

Recevant un diplôme d'excellence pour ses prouesses, madame Louise Kibasa Maliba s'est exprimée pour la circonstance devant la presse et les invités. En l'occasion, elle a indiqué que l'ONG Cœur d'une mère poursuit pour objectif la promotion des démunis, en particulier les femmes veuves, les filles-mères et d'autres vulnérables.

Son action consiste à les assister à travers les micro finances, en leur apprenant à se prendre en charge ; leur montrer comment gérer, les initier dans des actions génératrices des recettes comme la coupe-couture, la fabrication de savons, de désinfectants, de la mayonnaise entre autres. Cette formation se dispense gratuitement au profit d'un grand nombre de personnes cibles. Pour l'avenir, a-t-elle précisé, l'ong projette soutenir financièrement tous ces candidats selon les besoins de chacun.

Louise Kibasa-Maliba invite tous les autres vulnérables sans emploi à venir à l'ONG Cœur d'une mère, source de bénédiction pour



le plus grand bien de chacun. Elle a été primée par la fondation My glory world qui lui a remis un diplôme de mérite civique pour toutes ses actions humanitaires en faveur des vulnérables, signale-t-on. **BM**

### KASAI

## Plus de 25 000 déplacés par les violences de Bakuakenge

Les violences communautaires qui ont ressurgi à Bakuakenge au début de ce mois ont contraint plus de 25 000 personnes au déplacement. Elles ont également généré des besoins humanitaires dans plusieurs secteurs de cette partie du pays disputée par le Kasai et le Kasai-Central. C'est ce que révèle une mission d'évaluation humanitaire effectuée du 13 au 17 août dernier dans les zones de santé de Bena Leka et Kakenge.

Le rapport publié à la suite de cette mission mentionne que les besoins en sécurité alimentaire nécessitent une réponse urgente.

Plusieurs organisations dont OCHA, le HCR, Caritas et ADRA ont pris part à cette mission d'évaluation.

A en croire le rapport publié lundi, entre 25% et 50 % des ménages déplacés ont perdu une partie importante de leurs articles ménagers essentiels suite à cette crise.

Plus de 350 abris ont été détruits ou endommagés dans les localités de départ des personnes déplacées. Certains ménages déplacés ont trouvé refuge dans les écoles des localités voisines.

Alors que le rapport renseigne que la majorité des ménages des zones de santé de Bena Leka et Kakenge ont comme principales sources de revenu l'agriculture et le petit commerce, plus de 75% des personnes interrogées lors de la mission mentionnent la nourriture comme étant leur besoin prioritaire.

Pour survivre, les ménages des déplacés envoient les enfants aller manger chez des voisins, empruntent de la nourriture ou se servent de la nourriture sauvage.

Les ménages d'accueil, eux, consomment les semences destinées à la prochaine saison culturale.



(image d'illustration) Des déplacés de guerre à l'EST de la RDCongo. (droits tiers).

La mission d'évaluation estime que les besoins en sécurité alimentaire, les abris, la santé et la protection nécessitent une réponse de première urgence dans cette zone.

RO

## 21 militaires et policiers jugés pour viol dans l'est

Vingt-et-un militaires et policiers sont jugés pour viols dans l'est de la République démocratique du Congo, en présence de 23 de leurs victimes, soutenues par la Fondation du prix Nobel et gynécologue Denis Mukwege, a-t-on appris mercredi de source judiciaire. La justice militaire les juge depuis lundi dans la province du Sud-Kivu, a indiqué à l'AFP le major Alain Giongenga-Lwanzu, juge président.

Ils sont poursuivis pour des « viols, violences sexuelles » commis au courant de cette année dans la plaine de la Ruzizi entre Bukavu et Uvira, dans une région déstabilisée par les groupes armés et le banditisme. Un groupe de 23 victimes se sont constituées partie civile. Comme lors d'autres procès ces dernières années, la Fondation Panzi du gynécologue congolais Denis Mukwege accompagné ces femmes

## Bourse «Excellentia» Les 10 premiers lauréats bientôt en France

Le coordonnateur de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi (FDNT), Joël Makubikua a déclaré que dix (10) sur 114 lauréats de la 1<sup>ère</sup> édition 2018-2019 du programme d'excellence scolaire « Excellentia » vont bientôt se rendre en France, afin de finaliser les démarches administratives pour leurs inscriptions dans des universités de la place.

Il a fait cette déclaration mercredi, au cours d'une conférence de presse à Kinshasa en présence du directeur de cabinet adjoint de la Première Dame, Cédric Nsimba.

Selon Joël Makubikua, ces 10 lauréats vont poursuivre leurs études en France après l'acceptation par la FDNT de leurs candidatures dans le cadre du programme « Excellentia ».

Pour lui, c'est un bel aboutissement des promesses faites et tenues par la FDNT, celle d'une part d'offrir aux générations montantes, quelle que soit leur classe sociale, un cadre d'expression et de compétition à travers lequel les chances sont données à tous d'exceller, et d'autre part, l'opportunité de bénéficier d'une formation post secondaire de qualité aussi bien en RDC qu'à l'étranger.

Ces dix lauréats, dont 6 filles et 4 garçons, a-t-il dit, ont été conviés par la Première Dame de la RDC le même jour à un petit déjeuner à la Cité de l'Union Africaine, avec leurs parents ainsi qu'avec les partenaires qui accompagnent et financent le programme « Excellentia », dont Campus France qui a facilité l'octroi de ces bourses.

Il a aussi fait remarquer que le programme « Excellentia » de la FDNT primera

l'excellence scolaire au cours des 10 prochaines années, en octroyant 1000 bourses universitaires au niveau local et 100 bourses à l'international pour cinq années d'études.

L'octroi de la bourse est conditionné par une performance exceptionnelle lors des épreuves de l'examen d'Etat, a-t-il ajouté, avant de souligner que les lauréats bénéficient non seulement d'une prise en charge des frais académiques et autres frais connexes, mais aussi d'un accompagnement dans le processus d'admission, d'intégration et d'orientation dans les universités locales et internationales partenaires du programme.

Le coordonnateur de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi (FDNT) a fait savoir que lors de la première édition 2018-2019, 114 lauréats originaires de 9 provinces de la RDC ont bénéficié du programme « Excellentia » au niveau local et au niveau de l'étranger et pour la deuxième édition, un minimum de 85% sera requis aux épreuves de l'examen d'Etat pour être présélectionné au concours d'admission aux bourses.

Le programme « Excellentia » a été lancé le 22 février 2020 au nouveau bâtiment du Musée national à Kinshasa, en présence de 114 lauréats venus de 9 provinces du pays, des représentants des corps constitués, des sponsors du programme, des membres du gouvernement en charge de l'enseignement ainsi que du Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo qui avait remis à ces meilleurs élèves des trophées et certificats de mérite, rappelle-t-on. (avec ACP)

## La Ville de Bruxelles lance une campagne en faveur de la protection du docteur Mukwege

La Ville de Bruxelles a lancé mardi une campagne qui durera jusque fin septembre pour dénoncer des menaces et venir en aide à la protection du gynécologue congolais Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix en 2018 et objet de menaces de mort en République démocratique du Congo (RDC). L'observatoire pour la protection des Droits de l'Homme a été informé par des sources fiables d'acte d'intimidation et de menaces de mort visant le Dr Denis Mukwege. Ces récentes menaces font suite à la dénonciation par le Dr Mukwege d'un massacre perpétré dans le village de Kipupu, dans la province du Sud-Kivu (est de la RDC) les 16 et 17 juillet derniers, faisant 200 morts et disparus.

La Ville de Bruxelles a indiqué dans un communiqué s'associer « résolument »



à la demande internationale de protection du Dr Mukwege en exigeant que toutes les mesures soient prises pour assurer sa sécurité, celle de sa famille et celle du personnel médical de l'Hôpital de Panzi à Bukavu, le chef-lieu du Sud-Kivu, où il soigne des femmes victimes de violences sexuelles.

La campagne digitale a été lancée mardi après-midi, avec projection sur tous les 70 écrans digitaux de la Ville et une projection sur l'écran Place de Brouckère, durant tout le mois de septembre.

Un hashtag #ProtectDrMukwege est lancé pour dénoncer cette injustice sur les réseaux sociaux.

La Ville de Bruxelles va également soulever le problème en envoyant une lettre officielle à des organismes internationaux (des commissaires européens, le président du Conseil et du Parlement européens, le secrétaire Général de l'ONU et de l'OCDE, le directeur du comité Nobel, le président de la fondation roi Baudouin,...) pour demander la protection du Dr Mukwege. BELGA



# BALISES : Pourquoi pas un check-up national ?

C'est quoi un Check-up ? Réponse du dictionnaire Larousse : « un bilan complet concernant l'état de quelque chose ». On préférera utiliser le terme « bilan de santé ».

Les assises sur la réforme électorale ouvertes le lundi 24 août 2020 au centre interdiocésain « à l'initiative du Centre d'Appui politique Afrique – Caraïbes (CAPAC) de l'Université de Liège en Belgique » et qui va devoir prendre près de cinq jours avec comme participants les « principales forces politiques et sociales » visent, relèvent les organisateurs, « à parvenir à un consensus entre les principales forces politiques sur les grandes options à lever en matière de la réforme électorale ».

A les en croire, « L'objectif reste de recadrer ce prochain cycle qui pointe à l'horizon. Ceci d'autant plus que les précédents ont été objet de nombreuses critiques émises notamment par les acteurs politiques ainsi que des observateurs ».

Juste un rappel pour ceux qui écourtent de façon expresse leur mémoire : en prévision de chaque

cycle électoral (2006, 2011 et 2018), les assises semblables se tiennent pour le même objectif ; ce qui n'empêche pas la contestation de sanctionner le résultat final.

Ce qui est d'emblée vrai et doit le rester, c'est que les élections – même superbement bien organisées – ne sont pas la finalité. Celle-ci est le développement intégré et intégral du pays, entendez l'amélioration qualitative des conditions de vie du souverain primaire.

Pas plus tard qu'au mois de mars 2020, une maladie appelée Coronavirus (Covid-19) est venue nous étaler les faiblesses qui caractérisent la gouvernance institutionnelle depuis le 30 juin 1960.

Quand on sait que le PIB hérité du Congo Belge à l'accession à l'Indépendance était de USD 220,31 et en 2019 il a atteint à peine USD 495 alors que celui de la Corée du Sud est de USD 32.000 dollars en 2019 pendant qu'il était en 1960 de USD 158,21, on ne peut pas dire que le Congo-Kinshasa se soit réellement et véritablement

développé. Même si comparaison n'est pas raison, on ne peut pas ne pas se sentir interpellé lorsqu'on sait qu'en 1960, le PIB du « petit » Rwanda était de USD 40,54 et voilà qu'en 2019, il est monté à USD 830.

Les chiffres ont un problème dans toute société qui se respecte : ils ne mentent pas. Les hommes peuvent les manipuler, mais eux-mêmes ne mentent jamais.

En 60 ans d'Indépendance, le Congo Indépendant s'est réuni deux fois pour se refaire après que des chiffres convaincants aient été mis à sa portée : d'abord à la Conférence nationale souveraine tenue de juillet 1991 à décembre 1992, ensuite au Dialogue intercongolais tenu d'octobre 2001 à avril 2003.

Ces assises ont connu le même problème à l'étape soit des préparatifs, soit des travaux proprement dits : exclusion pour les uns, auto-exclusion pour les autres. Conséquence : on a fait du sur-place.

En prévision du « soixantenaire » de l'Indépendance

le 30 juin 2020, le Président Félix Tshisekedi a préconisé une réflexion exhaustive sur les 60 ans de la souveraineté nationale et internationale de son pays. Nous l'avons entendu déclarer : « Notre pays célébrera cette année 2020 ses 60 ans d'indépendance. L'occasion me semble bien appropriée pour nous interroger, revisiter le chemin parcouru et envisager des perspectives meilleures. Au regard de l'état des lieux actuel, il me paraît urgent de nous remettre en question sur le modèle de la Nation que nous voulons construire ».

Nous l'avons entendu renchérir : « Nos Pères de l'indépendance ont toujours rêvé de construire une puissance économique au cœur de l'Afrique assise sur des valeurs d'amour, de tolérance et de partage. J'invite chacun de nous à réfléchir et à apporter sa réponse dans la concrétisation de ce rêve. C'est ainsi que j'ai décrété 2020, l'année de l'action ! ».

Et le 30 juin dernier, dans son discours de circonstance, nous l'avons entendu déclamer : « A 60 ans, on n'a plus d'excuses : à 60

ans, on ne commet plus les mêmes erreurs ; à 60 ans, on sort des discours creux et répétitifs et on prêche la sagesse et la droiture par l'exemple ; à 60 ans, on pense à l'héritage et aux valeurs à léguer aux générations futures. Il est temps que nos ambitions personnelles viennent en dernier lieu et que les ambitions de notre pays soient notre priorité ».

Dans quatre mois, l'année 2020 s'achève ! Entre-temps, ici, on annonce une réflexion sur les élections. Là, une autre sur la santé. Plus loin, on envisage une sur l'agriculture.

Or, tous ces domaines s'interagissent.

Question : n'est-ce pas que nous gagnerions en temps et en énergies avec un check-up national au sein des institutions ? Après tout, la gouvernance institutionnelle est l'affaire du Président de la République, du Parlement, du Gouvernement et des Cours et Tribunaux.

Exit Société civile...

Omer Nsongo die Lema  
(Publié dans LPDA)

## Les 5 tares du gouvernement Ilunkamba, une année après sa nomination

En une année depuis sa nomination, le gouvernement que dirige Sylvestre Ilunga a du mal à vraiment apporter du changement tant attendu. Cette équipe a du plomb dans l'aile qui fait qu'elle a du mal à faire décoller le pays dont elle a la gestion.

La responsabilité de tout gouvernement, dans ce monde moderne, est d'apporter des solutions aux problèmes de l'heure quels que soient les aléas du moment. Et pour le gouvernement Ilunkamba, étant le premier exécutif national issu de l'alternance démocratique et pacifique sous l'ère Félix Tshisekedi, sa mission était d'insuffler un changement dans la gouvernance de la République démocratique du Congo à tous les niveaux.

L'espoir de tous les Congolais était de voir un gouvernement capable de changer fondamentalement la marche du pays et permettre l'émergence du géant Congo à moyen terme. Cependant, après une année d'actions de ce gouvernement, on observe quelques tares qui plombent la gouvernance et fait perdre espoir aux Congolais. DESKECO.COM en a épinglé de manière non exhaustive 5 que voici :

1. Faible mobilisation des recettes. C'est connu de tous que sans moyen, un gouvernement ne peut réaliser sa politique. Et donc, dès son arrivée, le gouvernement Ilunkamba devrait tout mettre en œuvre pour renflouer les caisses de l'Etat. Le coulage des recettes est le lot de la RDC depuis longtemps. Des milliards de dollars échappent au Trésor simplement parce que l'Etat ferme les yeux et tolère cette situation qui profite à des individus bien connus. Dès lors, tout un peuple attendait à ce que cet Exécutif ren-

floue les caisses de l'Etat pour résoudre leur problème. Que nenni. L'équipe de Sylvestre Ilunga est restée sur les sentiers bâtis. Pour preuve, au cours des sept premiers mois de l'année, sur des prévisions des dépenses de 5,025 milliards USD, le gouvernement n'a exécuté qu'à hauteur de 1,982 milliard USD. Il y a donc un gap de plus de 3 milliards USD de dépenses non exécutées faute de mobilisation des recettes. Le gouvernement avait les trois premiers mois de son mandat pour mettre les mesures existantes pour renflouer les caisses de l'Etat. Il ne l'a pas fait. Il y a jusqu'à ce jour plus de 4 services dans les postes frontaliers. Le phénomène Bilanga pouvait être éradiqué dès les trois premiers mois de l'action du gouvernement. Ça n'a pas été fait. Bref, le coulage des recettes continue sous la barbe des dirigeants. La conséquence est que la RDC d'aujourd'hui ne peut pas, structurellement parlant, engranger plus de recettes pour affecter suffisamment dans les investissements publics. Et pour cause, faible pression fiscale à 9% alors que la moyenne africaine est à 20%. La RDC a un PIB d'environ 60 milliards USD. Avec une pression fiscale de 20%, le gouvernement pouvait facilement dégager 12 milliards USD et mettre en œuvre son budget 2020 qui était arrêté à environ 11 milliards USD. Ce qui ne se fera pas parce qu'en sept mois sur l'année, moins de 2 milliards USD seulement sont entrés dans le Trésor. Avec une pression fiscale de 9%, n'importe quel gouvernement ne dégagerait pas des revenus pour investir dans les infrastructures et les projets de développement du pays. C'est le cas de l'équipe Sylvestre Ilunga qui n'a réalisé aucun grand projet sur ressources propres, une année après

sa nomination.

2. Déficit de mise en œuvre des réformes. Les réformes sont essentielles pour optimiser aussi bien la gouvernance de la République que la gestion de tous les services publics et particulièrement les régies financières. Sur ce terrain aussi, le gouvernement Ilunkamba pointe aux abonnés absents. Tenez, sur plus de 17 millions USD prévus pour la mise en œuvre des réformes pendant les sept premiers mois de l'année 2020, le gouvernement n'a décaissé que moins de 100 000 USD, soit un taux d'exécution de moins de 1%. Alors, comment un gouvernement peut espérer être performant alors qu'il n'investit presque rien pour optimiser ses services par rapport aux exigences du moment ? Les réformes bien menées impactent positivement l'action du gouvernement.

3. Manque de créativité. Il faudra peut-être attendre la deuxième année pour voir un changement avec le gouvernement Ilunkamba. Jusque-là, cette équipe manque créativité et même d'anticipation. Pourtant, environ 76% des membres du gouvernement sont des nouvelles personnalités qui n'ont pas œuvré dans les précédents Exécutifs. Le sang nouveau qu'on a amené au gouvernement n'a pas du tout ramené de l'ingéniosité qui permettrait au pays, enfin, de transformer ses immenses potentialités en richesses redistribuables à tous les Congolais. La RDC tourne comme elle a toujours tourné avec des institutions budgétivores aux résultats maigres et une population pauvre éparpillée sur des terres riches en minerais et moins suffisamment exploitées.

4. Emprise de la famille politique. Il y a beau eu un séminaire d'orientation des mem-

bres du gouvernement au début de leur mission mais le constat est amer une année après. Les ministres sont plus partisans de leur famille politique qu'homme d'Etat au service du peuple. Toutes les querelles qu'il y a eu durant cette première année d'action avaient toutes une connotation partisane et politicienne. C'était toujours une confrontation entre FCC et CACH au détriment de l'intérêt du pays et du peuple Congolais. Ces querelles au niveau du gouvernement ont un impact négatif sur le moral des chefs d'entreprises. On craint pendant ce quinquennat une instabilité politique due au changement intempestif des gouvernements du fait des conflits entre deux partenaires d'une coalition au pouvoir.

5. Déficit de management. Le gouvernement Ilunkamba accuse un déficit de management dans la quasi-totalité de ses compartiments. Au niveau de la défense, aucun changement enregistré. Des groupes armés continuent à défier l'Etat dans plusieurs contrées du pays. Par rapport au climat des affaires, les opérateurs économiques font toujours face aux tracasseries administratives, fiscales et autres. Comme a dit un sénateur, la RDC est un pays où les investisseurs sont reçus à grande pompe dans la journée par des officiels. Et la nuit quand ces investisseurs rencontrent leurs collègues opérateurs économiques qui sont sur place au pays, ils réalisent que le climat des affaires n'est pas du tout bon. Et, ils repartent le lendemain pour ne plus revenir. Tout ce qu'on demande à l'Etat c'est de créer un climat des affaires adéquat et les investisseurs viendront d'eux-mêmes. Finalement, la RDC est pauvre parce que beaucoup de gens ne

travaillent pas. Ce gouvernement devrait remettre tout le monde au travail. Et le secteur qui emploie le plus de monde c'est l'agriculture dans toutes ses déclinaisons. Or, c'est à peine que le gouvernement pense effectivement à relancer le Service National sur l'ensemble du pays. Il y a deux semaines c'est le président de la République qui plaide en conseil des ministres pour l'évacuation de 5000 tonnes de maïs produits par le Service national. On devrait relancer le Service national et l'agriculture dès le dernier trimestre 2019. Ce gouvernement ne l'a pas fait au cours de cette première année puisqu'on apprend finalement que le ministère de l'agriculture ne va cultiver que 1500 hectares à Bukanga-Lonzo alors que ce parc renferme plus de 70.000 ha d'étendue. En ce qui concerne l'appui à l'entrepreneuriat et aux PME, rien d'ingénieux n'est fait malgré les effets de la crise sanitaire de covid-19. Et le comble c'est ce dernier feuilleton avec la startup des Congolais « Flech Tech » qui a présenté un Business Plan au gouvernement pour l'installation en RDC d'une usine de montage et de production des smartphones, tablettes et ordinateurs « made in RDC ». Aux dernières nouvelles, sur décision arrêtée en Conseil des ministres, le gouvernement opte à financer, via 12 millions USD du FPI, la firme américaine Industry Five pour l'implantation en RDC de cette usine de fabrication des smartphones et tablettes. C'est toujours ce déficit de management des institutions qui fait que la corruption, la petite et la grande, continue notamment dans l'administration publique et dans le monde des affaires.

Amédée Mwarabu



## Côte d'Ivoire

## Les partisans de Gbagbo vont déposer une candidature présidentielle en son nom

Laurent Gbagbo, toujours en Belgique, pourrait être candidat à la présidentielle ivoirienne du 31 octobre : ses partisans ont annoncé mercredi 26 août qu'ils allaient déposer un dossier en son nom, alors que l'ancien chef d'Etat ne s'est pas encore prononcé publiquement sur le sujet.

De son côté, l'ancien chef rebelle et ex-premier ministre Guillaume Soro, candidat déclaré malgré son exil en France, a dénoncé dans une lettre ouverte au président Emmanuel Macron le « silence assourdissant » de la France sur la situation en Côte d'Ivoire.

« EDS [Ensemble pour la démocratie et la souveraineté] informe les Ivoiriens et la communauté internationale (...) qu'il déposera la candidature du président Laurent Gbagbo selon les procédures prévues », a affirmé le président de la coalition, Georges Armand Ouegnin, lors d'une déclaration au siège du Front populaire ivoirien (FPI), fondé par Laurent Gbagbo.

Celui-ci est toujours en liberté conditionnelle en Belgique dans l'attente d'un éventuel procès en appel devant la Cour pénale internationale (CPI), qui l'a acquitté en première instance de l'accusation de crimes contre l'humanité. Il a le droit de voyager à condition que le pays d'accueil accepte sa présence, mais il n'a pour le moment pas de passeport. Son avocate accuse les autorités de le lui refuser, celles-ci parlent de « traitement » en cours.

« Gbagbo ou rien »

Si la candidature de Laurent Gbagbo, 75 ans, devenait réelle, la Côte d'Ivoire retrouverait au premier tour les trois grands rivaux de l'élection de 2010. Elle avait débouché sur une crise qui avait

fait quelque 3 000 morts, née du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire du président Alassane Ouattara.

Le président Ouattara, 78 ans, a déjà déposé son dossier pour briguer un troisième mandat controversé alors que l'ancien président Henri Konan Bédié (1993-1999), 86 ans, devrait le faire ce jeudi. Kouadio Konan Bertin, dit « KKB », un dissident du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, principal parti d'opposition), l'a pour sa part fait mercredi.

Laurent Gbagbo entretient le mystère autour de ses intentions pour la présidentielle. Son ancien premier ministre, Pascal Affi Nguessan, qui a obtenu le contrôle légal du FPI, a lui déjà annoncé sa propre candidature.

EDS, qui comprend notamment les « GOR » (« Gbagbo ou rien »), la faction qui lui est restée loyale au sein du FPI, a protesté mercredi contre la confirmation de la radiation des listes électorales de Laurent Gbagbo par la justice ivoirienne, une mesure qui a aussi touché M. Soro.

La radiation de Laurent Gbagbo « relève de la pure manœuvre politicienne mise en œuvre pour empêcher son retour en Côte d'Ivoire et empêcher sa candidature par une instrumentalisation de la justice », a dénoncé M. Ouegnin.

Condamné à vingt ans de prison

Les candidats ont jusqu'à lundi 31 août minuit pour déposer leurs dossiers et ne doivent pas nécessairement être présents physiquement, a affirmé à l'AFP le président de la Commission électorale indépendante (CEI) Ibrahim Kuibiert Coulibaly. « L'éligibilité relève du Conseil constitutionnel » et

de lui seul, a-t-il rappelé.

Les motifs qui ont conduit la justice à confirmer la radiation de Laurent Gbagbo devraient conduire le Conseil constitutionnel à prononcer son inéligibilité, selon des sources judiciaires. Laurent Gbagbo a été condamné en janvier 2018 par la justice ivoirienne à vingt ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, pendant la crise post-électorale.

La coalition assure également « comprendre le mécontentement général des Ivoiriens contre le troisième mandat illégal de M. Ouattara ». Comme la précédente, la Constitution de 2016 limite à deux les mandats présidentiels. Les partisans de M. Ouattara affirment que le changement de Constitution a remis le compteur des mandats à zéro, mais leurs adversaires jugent anticonstitutionnelle une troisième candidature.

Cette candidature controversée a débouché sur des violences intercommunautaires dans plusieurs villes du pays, qui ont fait au moins huit morts. De nombreux observateurs craignent de nouvelles violences avant et après le scrutin du 31 octobre.

« Le pays est pris dans un tourbillon qui fait valser les libertés fondamentales », écrit Guillaume Soro. « Nous n'avons entendu que le silence assourdissant », écrit M. Soro sur le site Internet de l'hebdomadaire du *Journal du dimanche*. L'ancien premier ministre demande également au président Macron, qui avait salué le renoncement de M. Ouattara à briguer un troisième mandat en mars, de prendre position aujourd'hui sur le fait que M. Ouattara est à nouveau dans la course à la présidence

Le Monde avec AFP

## KENYA

## Covid-19, Kenyatta ferme les « bars et boîtes de nuits » pour 30 jours supplémentaires

En vigueur depuis mars, le président Uhuru Kenyatta a prolongé pour encore 30 jours pour empêcher la propagation du COVID-19 dans le pays.

Le chef de l'Etat a fait cette annonce mercredi lors de son onzième discours à la nation sur le statut du COVID-19 dans le pays. Il a reconnu que la majorité des Kenyans adhéraient aux respects des mesures barrières établis pour contrer le COVID-19, ce qui a bien évidemment engendré le faible chiffre d'infection ces derniers jours.

Au 26 août, le pays avait enregistré 33 016 cas et 564 décès.

« Je suis heureux de constater que la majorité des Kenyans ont exercé un niveau raisonnable de responsabilité civile en observant les protocoles COVID », a-t-il déclaré, en annonçant 213 nouveaux cas.

Et pour s'assurer que le pays parvienne à rompre pleinement le



cycle des infections et éventuellement aplatir la courbe, le président Kenyatta a déclaré qu'il était impératif que les Kenyans maintiennent la garde.

Ainsi les bars et des boîtes de nuit seront fermés entre 21h et 4h du matin. Le nombre de personnes assistant aux funérailles et aux mariages a été revu à la hausse passant de 15 à 100 avec un strict respect des mesures préventives. koaci

## La fortune des milliardaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a gonflé de 10 M USD



La fortune des 21 milliardaires que comptent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a augmenté de près de 10 milliards de dollars depuis le début de la crise du coronavirus, « soit près du double du montant estimé nécessaire pour reconstruire la capitale libanaise en ruine », souligne l'ONG Oxfam dans un rapport publié jeudi.

Selon ce rapport, intitulé « Pour une décennie d'espoir et non d'austérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », les plus riches de la région ont amassé depuis mars une fortune équivalente à plus du double des fonds d'urgence régionaux fournis par le Fonds monétaire international (FMI) pour répondre à la pandémie, et près de cinq fois l'équivalent du plan de réponse humanitaire à la Covid-19 de l'ONU pour la région. Alors que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique

du Nord enregistraient déjà des inégalités parmi les plus fortes au monde, la Covid-19 a creusé plus encore le fossé entre les riches et les pauvres, dénonce Oxfam. « Pour éviter que des millions d'autres personnes ne soient poussées au bord de la pauvreté, les gouvernements de la région doivent adopter d'urgence des politiques délibérément axées sur la lutte contre les inégalités, comme les soins de santé et l'éducation pour tous, et doivent augmenter le salaire minimum et taxer les richesses de manière équitable afin de construire des économies et des sociétés meilleures et plus égalitaires », préconise encore l'ONG. Le rapport estime que 45 millions de personnes supplémentaires risquent d'être poussées dans la pauvreté dans la région en raison de la pandémie.

AFP

## Le Rwanda renforce ses mesures contre la COVID-19

Le Rwanda a rallongé la durée de son couvre-feu nocturne et interdit les déplacements vers et hors de la région occidentale de Rusizi pour faire face à la hausse récente du nombre de cas de nouveau coronavirus.

Le Rwanda a été l'un des premiers pays africains à imposer un confinement strict le 22 mars, avant de lever partiellement ces mesures le 1er mai quand il n'avait encore officiellement recensé que 225 cas et aucun décès.

Mais mardi, le Rwanda a enregistré 217 nouveaux cas, son record quotidien de contaminations. Et le tiers de son total de cas (3 625, dont 15 décès) a été relevé ces dix derniers jours, les autorités imputant cette hausse

au non-respect croissant des règles de distanciation sociale.

Après une réunion du cabinet présidée par le chef de l'Etat, Paul Kagame, le gouvernement a annoncé mercredi soir que la durée du couvre-feu serait rallongée, passant de 21 h-05 h 00 à 19 h-05 h 00.

« En raison de la hausse du nombre de cas de coronavirus à Kigali, les transports publics entre Kigali et les autres régions ont aussi été interdits », a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Tous les déplacements vers et hors de Rusizi, où de nombreux cas ont récemment été recensés, ont aussi été proscrits.

À l'échelle nationale, les écoles, qui devaient rouvrir en septembre, resteront pour l'instant fermées.

Les autres mesures actuellement en place, comme la fermeture des bars, le port obligatoire du masque en public, la limitation du nombre d'employés travaillant en même temps dans les bureaux et l'interdiction des rassemblements publics, sont maintenues.

Le pays a rouvert ses vols internationaux aux touristes, qui doivent présenter un certificat prouvant qu'ils ne sont pas contaminés. Mais les frontières terrestres sont toujours fermées aux étrangers.

L'Ouganda voisin, qui avait aussi mis en place un confinement strict en mars alors qu'il n'avait que quelques cas, a également constaté récemment une hausse des contaminations.

Journal de montreal



Election Miss KinshasaVanessa Nko élue  
Miss Kinshasa 2020

Les autorités de la ville province de Kinshasa ont par rainé, le samedi 22 août dernier à Kinshasa, la cérémonie d'élection de «Miss Kinshasa», un concours de la beauté congolaise.

Présidée par un jury digne, celui-ci a porté son choix sur Mlle Vanessa Nko Fumba qu'il a élue comme «Miss Kinshasa» de l'année 2020 à l'issue de plusieurs passages en tenue traditionnelle, de ville aux couleurs nationales, en maillot de bain, en tenue de soirée et l'interview des finalistes.

Au départ, plusieurs candidates étaient dans la compétition, et beaucoup aussi ont été débarquées de la compétition pour n'en garder que ceux qui ont participé à l'interview. Cette interview portait sur un

thème bien défini.

Pour ce qui est de la petite biographie de la nouvelle Miss Kinshasa, Vanessa Nko, elle est le fruit de l'union de monsieur Henry Nko Nkiete et de madame Honorine Nko Kitoto. Elle a vu le jour à Kinshasa, le 30 octobre 2002. Cadette d'une famille de cinq enfants, Vanessa est détentrice d'un diplôme d'Etat. Actuellement étudiante à l'Université Simon Kimbangu en G2 Médecine. Elle campe sur 1,72 m et pèse 55 kg.

Il sied de noter que ce couronnement lui donne droit à une bourse d'étude à l'étranger et aussi de représenter la ville province de Kinshasa à la prochaine élection Miss République démocratique du Congo 2020.

Beni Joël Dinganga

De l'Europe où il a élu domicile

## Djouna Mumbafu répond aux exigences des fanatiques

Il ne se passe pas un seul week-end sans que l'artiste-musicien Matonnet Bileko Mpsi dit Djouna Mumbafu ne se produise dans une ville du vieux continent. Et, c'est souvent à la demande des amoureux de la bonne musique de celui qu'on appelait l'éléphant de la musique congolaise, feu Pépé Kalle.

Selon les informations en notre possession, Djouna Mumbafu se produit ce 30 août dans l'une des grandes salles de spectacles de Birmingham en Angleterre. Et le week-end passé, Big One et ses poulains ont égayés le public dans un concert barbeue à Londres.

Pour ce qui est de son retour dans la capitale congolaise qui est la



terre de ces ancêtres, l'artiste ne précise pas encore des dates, d'autant plus qu'il a encore beaucoup à faire en Europe.

Si les choses vont bon train, cet artiste-chanteur-animateur ne manquera de célébrer l'année 2021 avec les fanatiques kinois. Dieu seul sait ce que nous réserve l'avenir.

B.J.D

## Ferré Gola compte réaliser un album avec les anciens de Wenge

Dans le souci de garder des bonnes relations avec ses anciens coéquipiers, Ferré Gola compte réaliser un album avec ses anciens amis du groupe qui les a façonné Wenge Musica Maison Mère.

Etant encore un projet, Ferré Gola se réserve de dévoiler la faisabilité de cette réalisation. Jusque-là, Jésus de nuance continue à sensibiliser ses anciens collègues enfin d'avoir l'aval d'un chacun selon son disponibilité.

Dans l'entre-temps, Ferré Gola se concentre sur la sortie de ses deux albums « Black box » et « Premier soin » qui doivent sortir incessamment sur le marché de disque.

Noter que ces deux albums, l'un concerne la musique urbaine et l'autre constituera des chansons de la rumba congolaise.

Actuellement, le tout dernier al-



bum de celui-ci « Qu'est-ce que j'avais dit », continue à se vendre et tient le coup sur le marché de disque. Retenez que Ferré Gola et ses poulains avaient déjà repris les séances de répétitions chaque mardi et mercredi chez 1,2,3 dans la commune de Kasa-Vubu.

B.J.D

## Lycha Shombo fait encore une promesse pour son retour au pays

Pour une énième fois, Lycha Shombo, ancien de Cultura Pays Vie promet de descendre dans la capitale congolaise pour assurer at home la promotion de sa dernière œuvre enregistrée dans Cultura Pays Vie « Evida ».

Le chanteur Lycha Shombo, connu sous le sobriquet de Gordon Brown que lui avait collé Félix Wazekwa du temps où il évoluait encore au sein de Cultura Pays Vie, s'enferme au niveau de la Belgique au studio pour l'enregistrement d'un disque qui va lui permettre de se positionner en bonne place sur le palmarès de la chanson africaine.

Ainsi se décide-t-il de descendre incessamment à Kinshasa pour venir assurer at home la promotion de la

chanson « Evida » et de son prochain album.

En attendant l'arrivée du disque de Lycha Shombo, ses nombreux fanatiques se mobilisent pour lui réserver un accueil délirant, des extraits de cet opus étaient d'ailleurs grattés dans des séances de répétitions pendant qu'il était encore à Kinshasa.

Pour les proches collaborateurs de cet artiste, la sortie de cet opus sur le marché ne dépend pas de l'artiste mais plutôt de son producteur qui étudie les signes du temps. Sauf changement de dernière minute, cette sortie se fera au mois de décembre prochain.

B.J.D

Dans un avenir proche

## Kinkole accueillera le festival « Kinkole en avant »

Dans le cadre de l'encadrement de la jeunesse qui est l'avenir du pays, les opérateurs culturels résidant à Kinkole et quelques notables de cette partie de la ville projettent d'organiser dans les tout prochains jours un grand festival de musique dénommé « Kinkole en avant ».

A cet effet, pour casser avec l'oisiveté et permettre aux jeunes gens (filles et garçons) de la contrée de pouvoir être utile dans la société, il est demandé aux groupes musicaux de Kinkole y compris ceux des quartiers Mikonga, (Efo Banc, Tala ngai, Camp PM), Mpsa 1, Mpsa 2, Mpsa 3 (Bibwa), Sicotra, Piazza, B.A.T, Rtg@ de s'approprier pour les inscriptions qui seront ouvertes dans peu de temps.

Les orchestres qui seront sélectionnés vont participer pendant deux jours à un concours à l'issue duquel des prix alléchants seront remis aux meilleurs groupes. La première formation qui sera retenue par le jury verra son œuvre enregistrée aux frais de l'organisation et tournée en vidéo dans un cadre purement promotionnel afin d'aider les jeunes à aller de l'avant pour le bonheur de la société congolaise qui ne demande pas mieux que de donner du travail à tout le monde. Ce chacun dans un domaine où il se sent le mieux.

Les démarches administratives sont en cours, les dates retenues pour ce festival seront publiées ultérieurement.

B.J.D



## TP Mazembe : le Messi ghanéen quitte le club

Arrivé à Lubumbashi au mois de juillet 2019 pour un bail d'une année avec une autre en option, le Ghanéen Torric JEBRIN ne poursuivra pas son aventure à Lubumbashi. Il n'a pas obtenu la deuxième année de son contrat qui était en option.

Capable de dribbles déroutants et d'une bonne lecture du jeu offensif, Torric JEBRIN n'a pas pour autant répondu aux attentes du staff technique. Pourtant, le club comptait sur lui pour relever le défi. A la suite de ses faibles performances, les deux parties ont convenu de ne pas prolonger le bail.

Au cours d'une saison où il a démarré pied au plancher face à l'OC Bukavu Dawa à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> journée de L1 le 20 août 2019 (6-0), marquant un but et



étant impliqué sur deux autres, il n'aura pas eu l'occasion d'enchaîner les rencontres. Débarqué en provenance d'Al Masry d'Egypte, le Ghanéen n'a pas eu le temps

et les occasions de réellement marquer l'histoire du club. Il laissera quand même le souvenir d'un joueur discipliné, courageux et apprécié.

## Mazembe: Chico Ushindi prolonge jusqu'en 2025

Alors que la reprise du championnat national d'élite pointe à l'horizon, les clubs concernés s'activent.

Champion du Congo pour l'édition écoulée (2019-2020), le TP Mazembe vient de renouveler sa confiance envers le jeune joueur m Chico USHINDI WA KUBANZA.

Selon la direction de communication du club Lushois qui brosse cette information, le produit de Katumbi football Academy vient de renouveler son bail pour cinq saisons supplémentaires, soit jusqu'au 31 août 2025.

Pour mémoire, cet atta-

quant âgé de 24 ans est arrivé dans la famille avant 2010 chez les minimes de l'Ecofoot KATUMBI avant de gravir tous les échelons de la formation des Corbeaux pour atteindre en 2017 le statut de joueur professionnel. Cela après avoir fait ses



preuves au CS Don Bosco. Cedrick Sadiki Mbala

## V.Club signe une gloire mauritanienne, Sidi Yacoub !

Cette signature intervient seulement quelques jours après la libération d'au moins 14 V.clubiens qui sont obligés d'aller voir ailleurs.

Pour ce mercredi 26 Août, une troisième séance d'entraînement depuis le début proprement dit a eu lieu au stade des martyrs de la pentecôte. Séance marquée

par la présence de l'international Mauritanien Sidi Yacoub qui a fait ses premiers pas sous les couleurs des dauphins noirs de Kinshasa.

Cedrick Sadiki Mbala

## FC ST.Éloi Lupopo : l'entraîneur Bertin Maku enrôlé

C'est désormais officiel, le Fc Saint-éloi Lupopo de Lubumbashi, annonce l'officialisation de la signature de Bertin Maku élevé au rang d'entraîneur adjoint.

Ancien de l'Ac Rangers et du Racing club de Kinshasa (RCK), le technicien international Congolais a rejoint la ville de Lubumbashi, ce mercredi 26 août en provenance de Kinshasa.

"Le Football Club Saint Eloi Lupopo est heureux d'annoncer l'arrivée de BERTIN MAKU KISAMBA au poste d'entraîneur adjoint de l'équipe. L'ancien entraî-

neur de la JSK et du RACING CLUB de KINSHASA a rejoint la ville de Lubumbashi ce mercredi 26 Août 2020 dans la soirée.

Sa fine connaissance du football congolais, ainsi que son amour du beau jeu basé sur un pressing et un marquage zonal, ont fait de lui le candidat idéal pour ce poste.", peut-on lire dans le dit communiqué rendu public ce jeudi 27 août 2020. Engagé en première division du championnat national d'élite, Lupopo tentera de faire mieux la saison prochaine pour espérer à une place au niveau africain. Rappelons-le,



Bertin Maku est actuellement l'un des sélectionneurs adjoints des Léopards A' de la République Démocratique du Congo. Un poste qui consacre sans nul doute un riche parcours et une longue carrière dans le football congolais.

Cedrick Sadiki Mbala

## Barça : le PSG accélère pour Lionel Messi

Depuis mardi soir, le feuilleton Lionel Messi (33 ans) cristallise l'attention de la planète football. La Pulga qui a décidé de quitter le FC Barcelone suite à une saison sans titre et après la gifle reçue en Ligue des champions face au Bayern Munich (8-2), camperait actuellement sur ses positions. Et pourtant, le président du Barça Josep Maria Bartomeu songerait à démissionner si Messi annonçait publiquement qu'il restait en Catalogne. En parallèle, les négociations ont démarré avec Manchester City, dési-

reux d'accueillir la star argentine cet été.

Mais le PSG n'aurait pas dit son dernier mot dans ce dossier. Selon les informations de Tyc Sports, le champion de France proposerait un meilleur salaire au numéro dix argentin mais aussi une plus grosse indemnité de transfert au FC Barcelone que les Citizens. Même si Messi douterait du niveau de la Ligue 1, la perspective d'évoluer avec Neymar, Kylian Mbappé et Angel Di Maria séduirait l'intéressé. La partie de poker menteur ne fait que débiter... footmercato

## Messi : Manchester City, PSG, Inter Milan... Quel club pour l'accueillir ?

Si le divorce a bel et bien lieu, si le Barça consent à accepter un départ de son prodige, quels sont les clubs susceptibles de s'offrir Lionel Messi ? Trois noms se dégagent.

Qui l'eut cru, tant l'histoire d'amour qui durait depuis 20 ans entre le joueur et son club semblait gravée dans le marbre ? Lionel Messi a demandé à quitter le FC Barcelone, mardi 25 août. Les Espagnols ne s'en remettent pas. Une "bombe", la "nouvelle de l'année", ont lâché des présentateurs de journaux télévisés, de quoi éclipser en tout cas pendant quelques heures la crise sanitaire.

Il y a quelques mois encore, le numéro 10 argentin de 33 ans envisageait de terminer sa carrière au FC Barcelone, où il a passé 16 saisons, disputé 731 matches, inscrit 634 buts, décroché quatre Ligue des champions, six Ballon d'Or... Mais la fin de saison du Barça, avec la perte du titre de champion d'Espagne et surtout la gifle (8-2) reçue face au Bayern Munich en quart de finale de Ligue des champions ont sans doute changé la donne.

Il y a peut-être aussi chez le gaucher de 1,70 m l'envie de vivre une nouvelle aventure. Il est arrivé en Catalogne à l'âge de 13 ans, en l'an 2000. Quatre ans plus tard, le 16 octobre 2004, le natif de Rosario dispute ses premières minutes en championnat avec les professionnels, numéro 30 sur le dos.

Deux clauses

Si le divorce a bel et bien lieu, si le Barça consent à accepter un départ de son prodige, quels sont les clubs susceptibles de l'accueillir ? Cette simple question relevait il y a quelques heures encore du fantasme pour les amateurs de football. Messi peut-il s'adapter à une autre équipe ? À un autre championnat ?

Avant de lister les potentiels hôtes, il faut rappeler les principales clauses présentes dans le contrat de l'Argentin, qui court jusqu'au 30 juin 2021. Il y en a deux. La première semble folle : chaque saison, Messi a la possibilité de rompre son contrat unilatéralement, sans que son futur club n'ait à payer le moindre euro, en la déclenchant avant le 10 juin. Cette date est passée, mais ses avocats mettent en avant le caractère atypique de cette saison en raison de la pandémie de coronavirus.

Si aucun compromis n'est trouvé, il lui reste donc encore presque un an de contrat. Pour partir, Messi devra alors payer ou faire payer sa clause libératoire, comme l'avait fait Neymar pour aller au PSG il y a trois ans. Sauf que ce n'est pas 222 millions d'euros qu'il faut cette fois déboursier mais trois fois plus : 700 millions d'euros.

City, piste la plus sérieuse devant Paris

Au delà du transfert, il y a aussi le salaire astronomique du joueur : 71 millions d'euros brut annuel hors prime actuellement au Barça, 106 millions au total. Dès lors, la liste des clubs pouvant se permettre de l'accueillir se réduit considérablement. Trois noms se dégagent : Manchester City, le Paris Saint-Germain et l'Inter Milan.

En Espagne, c'est le PSG qui revient le plus avec insistance. Messi s'est rendu compte que Paris rivalise désormais avec les meilleurs ; il retrouverait dans la capitale française deux de ses grands amis, Neymar et Angel Di Maria. Ajoutez Kylian Mbappé à Neymar et Messi et vous obtenez une attaque plutôt séduisante sur le papier.

Mais au lendemain de la "bombe", l'hypothèse la plus crédible semble Manchester City. Comme le PSG, le club anglais dispose de moyens colossaux et rêve depuis longtemps de recruter Messi. Deux hommes peuvent faire pencher la balance : son compatriote Sergio Agüero et l'Espagnol Pep Guardiola, l'entraîneur avec lequel il a vécu la plus belle période de sa carrière. Selon la chaîne catalane TV3, Messi aurait d'ailleurs appelé Guardiola il y a trois jours pour savoir si le club pouvait assumer son salaire.

L'Inter en embuscade

Reste l'Inter Milan, qui a déjà essayé de séduire l'Argentin l'été dernier. Le finaliste de la dernière Ligue Europa disposerait d'une enveloppe de 260 millions d'euros pour payer son salaire. En outre, le père de Messi vient récemment d'acquérir un appartement dans la capitale de la Lombardie. Mais si le nom de Messi fait rêver tous les clubs, il y aura un dernier élément à prendre en compte : le respect du fair-play financier.

Gregory Fortune et Jean-Michel Rascol  
RTL



Réforme électorale

# L'appui de Moïse Katumbi au G13

C'est hier jeudi 27 août 2020 que le groupe des personnalités a été reçu par le Président du parti politique Ensemble pour la République. Pendant plus d'une heure, ces personnalités de différentes castes sociales du pays ont expliqué au Chairman Moïse Katumbi la quintessence de leur démarche amorcée le 11 juillet dernier et qui s'articule essentiellement autour de la réforme électorale. Il est question d'engager des réformes à la fois sur la Centrale électorale, sur la Constitution afin de baliser le chemin pour des scrutins réellement transparents, inclusifs et crédibles à l'échéance 2023 qui pointe à l'horizon.

Au sortir de la rencontre, les membres du G13 se sont félicités de l'identité de vues entre la délégation venue de Kinshasa et le Président Moïse Katumbi. « Nous avons eu une séance de travail enrichissante, très fructueuse avec le président Katumbi. On lui a, comme on a fait avec les autres, présenté notre cahier de charge et il a



réagi positivement sur l'ensemble des problèmes qui y sont contenus et il nous a encouragés pour que nous puissions continuer parce

qu'il a trouvé que c'était salutaire pour le peuple. Il nous a félicités, il nous a prodigués des conseils, il nous a promis qu'il mettra à notre disposi-

tion des experts qui vont nous accompagner sur la requalification sur les réformes que nous comptons faire sur la loi électorale », a déclaré Henri-Thomas, porte-parole du G13.

toute initiative orientée vers la mise en œuvre des conditions propices à une réelle expression démocratique en RDC.

En rappel, le G13 plaide pour la réforme de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), notamment sur la composition de son bureau, la révision de certains articles de la Constitution, singulièrement le besoin de restaurer le second tour de la présidentielle, les orientations essentielles sur la loi électorale, etc. Ils suggèrent aussi que les débats soient tournés vers l'élargissement du conseil supérieur de la magistrature.

Pour ce faire, ils ont déjà rencontré le président de la République Félix Tshisekedi, le bureau de la CENI, le Premier ministre Sylvestre Ilunga, les opposants Jean Pierre Bemba, Martin Fayulu, Adolphe Muzito, le Cardinal Fridolin Ambongo, le chef spirituel de l'Église kimbanguiste, Simon Kimbangu, et le président de l'ECC, le Révérend André Bokondoa.

On le sait bien, Moïse Katumbi a toujours restitué à toute démarche, toute action un caractère de sérieux ; il en est ainsi le cas de la réforme en cours, dictée par le besoin d'anticiper sur les contestations, les subterfuges visant l'exclusion de certains candidats valables, les violences post-électorales. Il n'est pas étonnant pour d'aucuns de déboucher sur l'identité de pensées entre le Chairman et Henri-Thomas Lokondo dont la conduite a toujours été proche du cartésianisme, en dépit de son appartenance politique. C'est sur fond de la raison que son expression politique a régulièrement heurté les sentiments de ses pairs de la famille politique.

Pour l'essentiel, on se rappelle que déjà au forum de Kinshasa – sous l'initiative de l'Université de Liège, Moïse Katumbi a réaffirmé sa pleine disposition à soutenir

Cour de cassation

## Une plainte contre Joseph Kabila pour spoliation d'un diamant de 822 carats

Un homme d'affaires congolais, répondant au nom de Théodore Mbiya Kalala, a déposé une plainte à la Cour de cassation, ce mardi 25 août, à charge de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, pour spoliation d'un diamant de 822 carats.

« En ma qualité d'homme d'affaires, domicilié au numéro 12, avenue Kimbuala, commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa, par la présente plainte, je vous saisis pour des faits qui s'apparentent à la spoliation de mon diamant par Monsieur Joseph Kabila Kabange alors qu'il présidait aux destinées de la République Démocratique du Congo », indique la plainte, dont une copie est parvenue à ACTUALITE.CD.

Cet homme d'affaires, qui a financé des travaux d'exploitation minière artisanale dans la mine de Mfumbu Kabuebue, et à Bena Tshisuaka dans la province du Kasai Oriental en 2005, accuse Joseph Kabila d'avoir usé de son autorité de président de la République à l'époque pour s'approprier de son diamant. Ce, sous la médiation de messieurs Dominique Kanku alors gou-

verneur de la province du Kasai Oriental, Kabamba Wa Beya et Ngoyi Kasanji.

« Monsieur le Procureur Général, les preuves sont légions pour étayer la malice, la ruse de Monsieur Joseph Kabila Kabange qui a usé de son autorité en tant que président de la République Démocratique du Congo pour s'approprier de mon diamant, un bien qui ne lui appartenait pas. De ces faits, j'ai subi d'énormes préjudices incalculables, au moyen desquels j'exige de Monsieur Joseph Kabila Kabange et de sa suite une réparation subséquente », peut-on sur cette plainte.

Théodore Mbiya Kalala appelle le Procureur Général près la Cour de cassation à condamner Joseph Kabila à restituer son gros diamant de 822 carats soit de lui devoir un versement de la somme d'Un milliard deux cents trente-trois millions de dollars américains (1.233.000.000 USD).

« Monsieur le Procureur Général, nul n'étant au-dessus de la loi, vous le condamnerez à la restitution de mon gros diamant de 822 carats ou au versement de la somme de

1.233.000.000 USD (un milliard deux cents trente-trois millions dollars américains) c'est-à-dire 822 carats fois 1.500.000 USD. Et à titre des dommages et intérêts pour réparation de tous préjudices subis, au paiement de la somme de 900.000.000 USD (neuf cent millions dollars américains) », indique ladite plainte.

Cette pierre précieuse a été saisie en 2005 par la douane du Royaume de Belgique pour exportation frauduleuse et origine douteuse pour non certification dans le pays d'origine selon les prescrits du processus de Kimberley. Après des tractations entre la Belgique et la RD-Congo ce diamant fut remis au parquet général qui le confia à la Banque centrale du Congo pour une garde sécurisée. Depuis, le propriétaire de ce diamant, en l'occurrence Théodore Mbiya Kalala, a remué ciel et terre pour rentrer dans ses droits. Mais en vain. Le chef de l'Etat Joseph Kabila a même été intéressé dans cette affaire par l'entremise des chefs des différentes confessions religieuses de la RD Congo réunies à Mbuji-Mayi et aurait promis de régler cette affaire.

Jordan MAYENIKINI